



FONDATION



Kanton Bern  
Canton de Berne



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconvilier, le 30 juin 2023

### RECONVILIER, PREMIERE COMMUNE DU JURA BERNOIS A OBTENIR LE LABEL COMMUNE EN SANTÉ

Reconvilier est la première commune labellisée « Commune en santé » dans le canton de Berne. Coordonné par la Fondation O<sub>2</sub> pour le Jura bernois, sous mandat de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne, ce label intercantonal valorise toutes les mesures développées par les communes pour promouvoir la santé de leur population. Avec 36 mesures validées, Reconvilier devient ainsi une « Commune en santé » 3 étoiles, une première dans le Jura bernois.

Après un travail de plusieurs mois, Reconvilier acquiert le label « Commune en santé » avec 3 étoiles, le plus haut niveau. Les mesures font partie des 6 domaines principaux : politique communale, offre de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail et espaces publics.

Pour la commune de Reconvilier et les membres de son Exécutif, pouvoir envisager une labellisation pour créer un environnement propice à la santé, en encourageant des habitudes de vie saines et en offrant des services de qualité à la population, était une évidence. « **À la fois ce label est une reconnaissance de notre engagement à promouvoir la santé et le bien-être de chacun, et une preuve que notre travail porte ses fruits et nous encourage à continuer sur cette voie. Nous continuerons à travailler ensemble afin de maintenir et renforcer notre engagement en faveur de la santé de tous** ». L'obtention de ce label n'est pas juste l'aboutissement d'un processus, mais le commencement d'un développement durable de la promotion de la santé au sein de la commune, avec le souhait de développer pour les prochaines années une fête des voisins ou encore créer de nouveaux lieux de rencontre par le sport, notamment pour les jeunes.

La Fondation O<sub>2</sub> salue la démarche entreprise par la commune de Reconvilier qui a permis de valoriser tout ce qu'elle mettait déjà en place pour la santé de sa population : « **Les communes ne se rendent pas toujours compte qu'elles sont actives dans le domaine de la promotion de la santé. En intégrant le label, Reconvilier a pu mettre en lumière les mesures qui font sens et agissent sur le bien-être de la population. Le lien entre les actions des communes et leur impact sur la santé n'est pas toujours aisé à saisir, c'est donc notre travail de les accompagner et de faire prendre conscience que la santé va au-delà de l'absence de maladie : il s'agit de permettre à la population d'acquérir des compétences et d'évoluer dans des environnements favorables à la santé, qu'elle soit physique ou psychique.** »

La commune est en effet l'autorité politique qui connaît le mieux la santé de ses habitant-e-s, ses besoins et ses spécificités ; elle contribue donc de manière déterminante à offrir à sa population des conditions de vie favorables à son épanouissement. Grâce à son travail et aux objectifs en matière de promotion de la santé qu'elle va remplir ces prochaines années, Reconvilier rejoint les 63 autres communes suisses ayant obtenu le label.



Kanton Bern  
Canton de Berne



### **Le label « Commune en santé » en bref :**

*Développé en 2010 par Promotion Santé Valais, le label intercantonal « Commune en santé » invite les communes à inventorier toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent pour leur population. Consciente du rôle important des communes dans le domaine de la promotion de la santé, la Fondation O<sub>2</sub> coordonne ce label depuis 2022 pour la partie francophone du Jura bernois, grâce au soutien du Programme d'action cantonal en faveur de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique des enfants, des adolescents et des personnes âgées, développé par la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne.*

*<https://www.gf.gsi.be.ch/fr/start.html>. Ce label s'ancre ainsi dans les stratégies nationales et cantonales de prévention et promotion de la santé, soutenues par Promotion Santé Suisse et les cantons.*

[www.labelcommunesante.ch/](http://www.labelcommunesante.ch/)

Pour plus d'informations :

Commune de Reconvilier : Nancy Jost, 078 711 91 97, [n.jost@reconvilier.ch](mailto:n.jost@reconvilier.ch)

Fondation O<sub>2</sub> : Tania Schindelholz, cheffe de projet 032 544 16 17, [tania.schindelholz@fondationo2.ch](mailto:tania.schindelholz@fondationo2.ch)